

DRÔME

Colloque sur la sécurité à la chasse

Le jeudi 30 août, s'est déroulée une réunion sur la sécurité à la chasse à Crest organisée par la FDC 26. 550 personnes ont participé aux débats ce qui démontre que la sécurité est prise très au sérieux par les chasseurs drômois.

Le président de la fédération départementale des chasseurs de la Drôme Rémi Gandy et son conseil d'administration avaient invité Patrice Bouzillard, sous-préfet de DIE (sous-préfecture de la Drôme), les élus politiques, les représentants de tous les corps d'état: Gendarmerie, ONCFS, DDT, ONF, l'ouvèterie. Mais étaient présents aussi les représentants des fédérations départementales de la randonnée pédestre, des vétététistes, des cyclotouristes, des centres équestres et les armuriers du département.

Il est à noter qu'au cours de la saison de chasse 2017-2018, treize accidents mortels ont eu lieu en France dont deux dans la Drôme. Le premier fin octobre à Chatillon en Diois et le deuxième fin décembre à Taulignan. De ce fait, la FDC 26 a renforcé les mesures de sécurité existantes qui ont été validées sur le schéma départemental de gestion cynégétique par arrêté préfectoral en date du 10 avril 2018.

Après avoir accueilli le public, Rémi Gandy a passé la parole à Stéphane Grandin, technicien de la FDC du Maine-et-Loire, spécialiste national de la sécurité à la chasse, qui a présenté différentes problématiques dont les risques de ricochet.

Puis Bernard Wisniewski, spécialiste des armes, a expliqué au public par un diaporama très complet le fonctionnement de certaines carabines. Maître Charles Lagier, avocat de la Fédération Nationale des Chasseurs, s'était déplacé spécialement pour développer la responsabilité civile des présidents ou des responsables de battues.



L'ensemble des intervenants au colloque sur la sécurité.



Des participants très à l'écoute et tous concernés.

Et enfin, Michel Sanjuan, vice-président de la FDC, présentait par diaporama les nouveautés sur la sécurité à la chasse et ce à quelques jours de l'ouverture de la chasse qui a eu lieu le 9 septembre.

Patrice Bouzillard, en clôturant cette réunion, indiquait sa satisfaction sur le sérieux du monde de la chasse drômois.

Il est à noter que 1 815 responsables de battues ont subi une formation spécifique sur la façon de diriger une battue et sur les accidents de chasse depuis 2015. En 2020, tous les responsables de battues devront avoir bénéficié cette formation.

Les Brèves

Le sanglier en Haute-Marne

Le tableau « sanglier » de Haute-Marne a franchi un nouveau palier avec 10 676 animaux prélevés. Le bracelet sanglier est maintenu à 25 €.

P. H.